

Gujan-Mestras, le 15 mai 2020



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE



Le Principal

à

Mesdames et messieurs les parents d'élèves de
3^{ème}

Objet : Orientation et affectation des élèves de 3^{ème} rentrée 2020

**COLLEGE « CHANTE
CIGALE »**
INE : 0331759 H

**Secrétariat de
Direction**

Affaire suivie par :
Hervé SANCHEZ
Principal

Téléphone :
05 56 66 05 72

Fax :
05 56 66 78 82

Courriel :
Ce.0331759h@ac-bordeaux.fr

Site :
<http://www.collegegujan.fr>

**21 Allée Pierre Corneille
33470 GUJAN-MESTRAS**

La fermeture du collège aux élèves depuis le 16 mars et l'incertitude concernant un retour possible des élèves de 3^{ème} avant la fin de l'année nous conduisent à adapter les procédures d'orientation et d'affectation initialement prévues .

Orientation

- La fiche de dialogue « papier » utilisée au 2^{ème} trimestre est remplacée par l'utilisation du logiciel « **Orientation** » accessible en ligne depuis les téléservices via le site du collège.
- Vous devez donc vous connecter Scolarité services à l'aide de **vos codes « parents »** et renseigner vos vœux définitifs d'orientation. Pour rappel, les 3 vœux possibles sont : 2^{nde} générale et technologique ; 2^{nde} professionnelle ; 1^{ère} année de CAP. La possibilité vous est laissée, en cas de plusieurs vœux de les classer dans l'ordre de préférence.
- **Cette saisie, obligatoire, vous est d'ores et déjà accessible et doit être terminée le mardi 26 mai 2020.**
- Les conseils de classe de 3^{ème} se réuniront entre le jeudi 28 mai et le mardi 2 juin. Une décision définitive d'orientation sera alors arrêtée et vous sera communiquée également via ce téléservice.

Affectation

- En vous connectant à scolarité services, vous avez également la possibilité d'accéder à « **Affectation après la 3^{ème}** ». Vous pouvez dès à présent consulter le guide « après la 3^{ème} » pour y trouver des renseignements sur les différentes formations possibles.
- **A partir du 25 mai et jusqu'au 8 juin inclus, vous devrez saisir vos demandes de formations et d'établissements pour l'année prochaine en vérifiant bien l'ordre de vos choix.** Des informations pratiques d'aide à la saisie vous seront communiquées ultérieurement.
- A partir du mardi 30 juin, vous aurez la possibilité de consulter la proposition d'affectation qui vous est proposée. Il vous faudra alors procéder à l'inscription de votre enfant auprès de l'établissement obtenu

Pour vous accompagner dans toutes ces démarches, le collège reste mobilisé malgré la distance : vos professeurs principaux en premier lieu mais aussi la psychologue conseillère d'orientation et toute l'administration.

- Pour toute question concernant les codes parents de connexion, vous formulerez directement votre demande par mail jean-marc.rhuquet@ac-bordeaux.fr .
- En cas d'impossibilité d'accès à internet ou de saisie par ordinateur, veuillez contacter le collège afin qu'une solution soit apportée à vos difficultés.

Nous restons à votre écoute pour toutes précisions et vous demandons de veiller au **respect strict des dates indiquées**.

Concernant la décision d'orientation, le barème de points pris en compte pour la phase d'affectation ou le DNB dont nous attendons toujours les modalités définitives, seuls les **résultats des deux premiers trimestres** seront pris en compte **pour ce qui est des notes**. En revanche, **la maîtrise du socle commun** pourra refléter l'investissement constaté tout au long de cette période de confinement. **Il est donc important que les élèves restent mobilisés jusqu'au bout.**

Bien cordialement,

Le Principal

Hervé SANCHEZ